

## **Ce qu'il faut savoir sur les génératrices portatives**

**De plus en plus de gens achètent des génératrices portatives en cas de panne d'électricité.**

**Bien que ces appareils puissent fournir une source d'énergie en cas de panne d'électricité, ils peuvent comporter des risques s'ils ne sont pas installés, utilisés et entretenus correctement.**



**L'électricité...  
utilisez avec prudence.**



Visitez [www.ofm.gov.on.ca](http://www.ofm.gov.on.ca) pour en savoir plus long sur la sécurité-incendie.

## **Messages-clés :**

- ✓ Choisissez une génératrice portant une étiquette indiquant l'homologation. Choisissez un appareil doté de prises de branchement et de disjoncteurs adéquats.
- ✓ Achetez des dispositifs de transfert homologués si la génératrice doit être branchée au système électrique de votre domicile.
- ✓ Faites installer votre génératrice par un entrepreneur compétent et titulaire des permis requis.
- ✓ Les installations de génératrices de secours devraient être inspectées avant usage par l'Office de la sécurité des installations électriques.
- ✓ Veillez à ce que la génératrice soit installée conformément aux directives du fabricant.
- ✓ Les génératrices portatives doivent être utilisées à l'extérieur exclusivement et placées de façon à ce que les fumées d'échappement ne pénètrent pas dans le domicile.
- ✓ Laissez refroidir la génératrice avant de refaire le plein. Remplissez le réservoir à l'extérieur et suivez les directives du fabricant.
- ✓ Entreposez le carburant destiné à la génératrice dans des contenants approuvés pour cet usage, que vous garderez à l'extérieur du domicile.



Bureau du commissaire des  
incendies ©2009  
[www.ofm.gov.on.ca](http://www.ofm.gov.on.ca)

**Fait**

**Installez des avertisseurs combinés monoxyde de carbone/fumée à chaque étage pour une sécurité accrue et une plus grande paix de l'esprit.**

